

Extrait du École changer de cap

<http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article216>

Christian Renoux, Vincent Roussel

Former à la culture de la non-violence et de la paix

- Français - Finalité humaine et école -

Date de mise en ligne : vendredi 15 juillet 2011

École changer de cap

Une approche refondatrice

Enseigner, ou mieux, former à la culture de la non-violence et de la paix tous les enfants c'est leur apprendre à vivre ensemble pacifiquement et à résoudre les conflits sans violence. Il s'agit d'un apprentissage aussi indispensable que celui des mathématiques ou de la littérature.. C'est ainsi qu'en 1997 tous les prix Nobel de la Paix ont demandé à l'Assemblée générale des Nations Unies de déclarer les années 2001-2010 Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Cette décision a été prise à l'unanimité le 10 novembre 1998. Elle invitait les Etats-membres à « *prendre les mesures nécessaires pour que la pratique de la non-violence et de la paix soit enseignée à tous les niveaux de leurs sociétés respectives, y compris dans les établissements d'enseignement* ».

Ces dix années ont permis de multiplier les réflexions et les actions en faveur de l'éducation à la non-violence et à la paix dans les différents pays. En France, la Coordination française pour la Décennie (www.decennie.org), qui a regroupé plus de 80 organisations, a développé son action dans trois directions principales : la promotion de l'éducation à la non-violence et à la paix, l'organisation de trois Salons internationaux des Initiatives de paix et l'animation annuelle de ce qui est devenu la Quinzaine de la non-violence et de la paix, entre la Journée internationale de la paix, fixée par l'ONU en 2001 au 21 septembre, et le 2 octobre, Journée internationale de la non-violence, créée en 2007 par l'ONU en souvenir de Gandhi.

En ce qui concerne la promotion de l'éducation à la non-violence et à la paix (ENVP), notre Coordination a orienté son engagement dans deux directions : un travail de réflexion de fond sur le contenu et les modalités de l'éducation à la non-violence et à la paix, et des actions de plaidoyer en direction des pouvoirs publics dans le but d'introduire officiellement cette éducation à l'école. Constatant à la fin de la Décennie de l'ONU que, sur ces deux chantiers, beaucoup restait à faire, les organisations membres ont décidé, en avril 2011, de poursuivre leur travail en commun en adoptant un nouveau nom, celui de Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix, et un plan d'action pour les années à venir, centré sur la promotion de cette éducation.

Le Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix, édité en novembre 2005 par la Coordination reste la base à partir de laquelle les activités continuent à se développer. Il a pour but de présenter ce que peut être l'ENVP dans le cadre scolaire. Il a été rédigé par un groupe d'experts réunis pour cette tâche. Enseignants, inspecteur de l'Education nationale, psychologues, infirmière scolaire, formateurs et formatrices à la non-violence et à la médiation en milieu scolaire ont bâti un programme scolaire en s'inspirant des normes de l'Éducation nationale. Ce Programme a déjà été diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires. Sa traduction en italien a été publiée à Padoue en novembre 2006 par le Comitato Italiano per il Decennio et la mairie de Padoue.

L'éducation à la non-violence et à la paix a pour objectif de donner aux élèves les compétences relationnelles et sociales qui leur permettent d'adopter des comportements non-violents dans leurs relations interpersonnelles et dans leur engagement pour une société plus juste par la promotion et le respect des droits humains. Cet enseignement vise la promotion de la non-violence des comportements et l'adoption par les élèves des valeurs de la paix. Cette dernière implique un engagement actif au respect de la vie, de tous les droits de l'homme, de toutes les libertés fondamentales, de l'environnement, de la promotion de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes, de la démocratie, etc. sans lequel une paix durable ne saurait advenir.

Les compétences psychosociales à développer dans le cadre d'un tel apprentissage sont détaillées dans le Programme. Elles font l'objet d'un large consensus théorique et la plupart d'entre-elles sont évoquées dans le socle commun des connaissances et des compétences pour l'école.

Comment mettre en oeuvre un tel apprentissage qui vise principalement l'adoption par les élèves de comportements pro-sociaux et citoyens ? La coordination continue de collecter toutes les ressources pratiques utiles à cet enseignement et à les mettre à disposition de tous les enseignants et éducateurs par l'intermédiaire du site ecole-nonviolence.org :

- témoignages d'écoles engagées dans des actions d'ENVP ou des actions de prévention de la violence ;
- périodique thématique, *la LETTRE éduquer à la non-violence et à la paix* ;
- fiches pédagogiques pour l'animation de séquences d'ENVP (plus d'une centaine est actuellement disponible) ;
- diffusion des informations sur les offres de formation ;
- forum de discussion pour permettre l'échange de questionnements sur l'ENVP.

Depuis janvier 2011, à l'initiative de la Coordination, un « Réseau école et non-violence » s'est créé pour faciliter l'échange de pratiques et la réflexion sur des thèmes liés à l'ENVP. Au cours de ses journées d'été 2011 au Chambon sur Lignon, le Réseau permettra d'approfondir certains d'entre eux :

- l'échange de pratiques d'éducation à la non-violence et à la paix ;
- l'évaluation des formations (outils, processus, résultats) ;
- la coéducation parents/équipes éducatives au service des enfants.

La deuxième dimension de l'action de la Coordination concerne le plaidoyer pour convaincre les décideurs politiques de prendre en compte cet enseignement dans leur politique éducative. Avec l'enquête de victimation menée en 2010-2011 par l'équipe d'Eric Debarbieux directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école, les projecteurs ont été braqués sur le phénomène du harcèlement à l'école qui touche environ 10% des enfants. C'est la répétition de petites violences qui provoque le désamour de beaucoup trop d'élèves avec leur école. Comment avoir le goût et le plaisir d'apprendre quand on vient à l'école avec la peur au ventre ? Les enquêtes de l'administration qui recensent les faits ponctuels de violence ne pouvaient pas mettre en évidence ce phénomène.

L'Observatoire a apporté une méthode scientifique qui donne un aperçu plus proche de la réalité des manifestations et des conséquences des violences en milieu scolaire. Eduquer à la non-violence et à la paix est une forme de prévention de ces violences. À l'occasion des « États généraux de la sécurité à l'école », des 7 et 8 avril 2010, et des « États généraux sur le harcèlement à l'école » des 2 et 3 mai 2011, la Coordination a proposé que l'Éducation nationale prenne la décision de s'engager dans **la voie fondamentale de la prévention éducative**. C'est le projet même du Collectif Ecole changer de cap qui a participé aux travaux de la Commission Education de la Décennie et les défend et les propagent ardemment.

La première étape est d'ordre politique. Il s'agit de prendre la décision d'explorer résolument cette voie de la prévention éducative. Les mesures annoncées pour lutter contre le harcèlement à l'école, pour intéressantes qu'elles soient, ne permettent pas encore d'envisager une telle orientation qui rendrait les enfants et les adolescents eux-mêmes acteurs de cette prévention. N'est-ce pas d'abord à eux d'être les artisans compétents de la construction du bien vivre ensemble à l'école ?

On peut essayer de comprendre les freins à la prise d'une telle décision. Bien des questions concernant la mise en oeuvre de cette éducation se posent : qu'entend-on par compétences relationnelles et sociales ? Quelle part relève de la responsabilité de tous ? Comment évaluer les apprentissages psychosociaux ? Quelle place faire à cet "enseignement" spécifique ? Quelle pédagogie adopter ? Qui va être responsable de cet enseignement ? Faut-il vraiment un enseignement spécifique ? Quelle formation faut-il mettre en place pour les personnels de la vie scolaire et pour les enseignants ? Comment évaluer les résultats ?

C'est pour apporter des réponses à toutes ces questions que la Coordination a rédigé un livre à paraître

prochainement aux éditions Chronique sociale sous le titre *Eduquer à la non-violence : 100 questions-réponses*.

[Réseau Ecole non-violence-><http://www.ecole-nonviolence.org>]

Post-scriptum :

Voir le Programme, les Fiches pédagogiques et les outils divers sur le Site : www.ecole-nonviolence.org.